

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 56

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 18

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Thierry FALCONNET	M. Jean-Yves PIAN	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Damien THIEULEUX
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Gaston FOUCHERES	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jacques CARRELET DE LOISY	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF

Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte - Extension de la convention d'appui financier

Le Grand Dijon, Dijon, Quetigny et Marsannay-la-Côte sont lauréats de l'appel à projet TEPCV, Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte depuis le 9 février 2015.

Une convention financière a été signée le 22 juillet 2015. Cette convention a financé à hauteur de 208 180 euros le changement de 300 candélabres et ainsi a permis d'économiser 135 MWh/an d'électricité, de réaliser l'audit énergétique du bâtiment Heudelet et de financer des actions d'éducation relative à l'environnement menées par Latitude 21.

Afin de poursuivre la dynamique mise en place, les quatre collectivités lauréates déposent conjointement un dossier de demande d'extension de la convention d'appui financier afin d'obtenir un nouveau financement s'élevant à 1,5 million d'euros.

Pour le Grand Dijon, cette extension a vocation à poursuivre le financement du plan d'actions en faveur de la transition énergétique et de la croissance verte. Les actions inscrites seront financées à hauteur de 80% du montant hors taxe et devront être réalisées avant décembre 2019.

Les actions éligibles et proposées par le Grand Dijon sont les suivantes :

Action 1 - installation de 18 bornes de recharge dans les parkings : Darcy-liberté, Clemenceau, Malraux, Condorcet, Sainte-Anne et Grangier.

Montant du projet : 81 000 €HT

Financement TEPCV à 80% : 64 800€

Autofinancement Grand Dijon : 16 200 € HT

Action 2 : Aménagement de la liaison douce « biodiversité naturelle et cultivée » reliant la gare à la Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte – extension de la convention d'appui financier Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin

Montant du projet : 420 000 €HT

Financement TEPCV à 80% : 336 000€

Autofinancement Grand Dijon : 84 000 € HT

Action 3 : Modernisation de l'éclairage public

Montant du projet : 745 250 € HT

Financement TEPCV à 80% : 596 200€

Autofinancement Grand Dijon : 149 000 € HT

Le Grand Dijon, n'ayant pas connaissance des projets et budgets définitifs qui seront déposés par les autres collectivités lauréates TEPCV, adaptera l'enveloppe de cette action afin de permettre à la candidature d'atteindre le montant de financement maximum octroyé dans le cadre de l'extension TEPCV.

L'enveloppe de cette action atteindra au maximum :

Montant du projet : 1 374 000 € HT

Financement TEPCV 80% : 1 099 200 €

Autofinancement du Grand Dijon : 294 800 € HT

LE CONSEIL,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE :

- **d'approuver** l'extension de la convention d'appui financier au Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte telle qu'annexée, entre le Grand Dijon et le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie ; convention qui permet l'attribution d'une subvention de 1 500 000 € aux lauréats dont un financement pour le Grand Dijon de 997 000 € pouvant aller jusqu'au montant maximum de 1 500 000 euros en fonction des actions déposées par les autres collectivités ;

- **d'autoriser** le Président à signer la convention telle qu'annexée, tout document nécessaire à ce dossier et à réaliser des modifications de détail ne remettant pas en cause l'économie générale de la convention.

SCRUTIN : POUR : 74

CONTRE : 0

DONT 18 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0